



DEPARTEMENT DU RHONE
MAIRIE
69170 ST MARCEL L'ÉCLAIRÉ
Tél – Fax : 04 74 63 29 68
Mail : mairie@saintmarcelleclaire.fr
Site : www.saintmarcelleclaire.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le onze Décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Marcel l'Eclairé, dûment convoqué le 02 Décembre 2025, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

Nombre de conseillers : En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

MEMBRES PRESENTS : M. H. DIGAS, Mme S. JACQUET, M. S. GRACIA, Mme C. CABOUX, M. J.C. FRERY, Mme E. COILLARD, M T. ROCHE, M. G. GIRAUD, M. C. BEL, Mme I. ROCCATI-BOSCH et Mme M. DYBOWSKI

MEMBRE EXCUSE : M. M. DURDILLY, M T. CANAL, C. ARSAC

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. S. GRACIA

Monsieur M. DURDILLY a donné pouvoir à Madame S. JACQUET
Monsieur T. CANAL a donné pouvoir à Monsieur H. DIGAS
Madame C. ARSAC a donné pouvoir à Madame E. COILLARD

M. le Maire interroge ses conseillers sur d'éventuelles remarques concernant le procès-verbal du 16 Octobre dernier.

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité.

| NUMERO | OBJET | DECISION |
|-----------|--|------------------------|
| N°26/2025 | DELIBERATION REPARATION PAC | Approuvé à 13P et 1A |
| N°27/2025 | DELIBERATION AVENANT MOE | Approuvé à 13P et 1C |
| N°28/2025 | DELIBERATION VIREMENT DE CREDIT PAIES | Approuvé à l'unanimité |
| N°29/2025 | PARTICIPATION SANTE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION | Approuvé à l'unanimité |
| N°30/2025 | DELIBERATION CONVENTION SPA 2026 | Approuvé à l'unanimité |

Le Maire
Hervé DIGAS



Secrétaire de séance
Serge GRACIA

